

Enfants, Parents
Assistants Maternels
Gardes à Domicile

CHARTRE D'ACCUEIL

Issue d'une réflexion partagée avec les assistants maternels des quatre communes, la charte d'accueil des points rencontres vient traduire les valeurs, le cadre et les objectifs des matinées au RAM.



Relais Assistants Maternels intercommunal

Espace enfance

48 Rue Merveille – 49080 Bouchemaine

02 41 77 22 66

RAM@ville-bouchemaine.fr

www.ville-bouchemaine.fr/relais-assistantes-maternelles-2/



BOUCHEMAINE
La Maine, La Loire



Caf
de Maine-
et-Loire

Quand et où?

Les points rencontres sont proposés une fois par semaine sur chaque commune : Beaucouzé, Bouchemaine, Sainte Gemmes-sur-Loire et Saint Lambert-la-Potherie. Les professionnels sont libres de venir sur la commune de leur choix quelque soit leur lieu d'habitation. Un planning avec les horaires des points rencontres et des ateliers éveil est diffusé chaque trimestre. Le point rencontre dure deux heures, mais selon l'âge et les besoins des enfants, chaque professionnel peut être amené à arriver plus tard ou partir plus tôt.

Pour qui ?

Les points rencontres sont ouverts aux professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes à domicile) qui accueillent des jeunes enfants. Durant ce temps, l'enfant reste sous la responsabilité de son assistant maternel.

Les parents peuvent également venir sur ces temps notamment pour venir découvrir le lieu. Il existe cependant, sur Bouchemaine, la Boit' à Bulles, un lieu d'accueil plus adapté aux parents et à leurs enfants.



Arrivée au point rencontre

Chaque professionnel est libre d'arriver à l'heure qu'il souhaite en fonction du rythme des enfants. Suivant les communes, un local à poussettes est mis à votre disposition. Par mesure d'hygiène, il est demandé à chacun d'enlever et ranger ses chaussures (adulte et enfant).

Pour des raisons de sécurité, il est important de noter dans le registre votre présence et celle des enfants que vous accompagnez.

Aménagement de l'espace

Suivant les locaux mis à disposition sur chaque commune, un aménagement est réfléchi et adapté à l'accueil des jeunes enfants. Des espaces sont proposés (motricité, espace bébé, coin livre, espace dinette, garage...). Les jeux et proposition d'activités libres peuvent varier suivant les semaines. Toutefois, afin que l'enfant puisse retrouver les jeux qu'il apprécie et parce que la répétition des découvertes est importante, des jeux restent fixes. En tant que professionnel petite enfance, vous pouvez apporter également vos idées sur cet aménagement.

Le tapis des bébés peut accueillir des plus grands afin de favoriser les échanges entre petits et grands, dans la mesure où la sécurité de tous est garantie.

En présence d'un adulte et selon son appréciation, l'enfant sera autorisé à jouer avec des objets sur le tapis et les modules de motricité. C'est à chacun d'apprécier si l'expérimentation de l'enfant peut se faire en toute sécurité pour lui et les autres enfants.

Par exemple, pourquoi ne pas autoriser à un enfant de faire descendre un ballon ou une petite voiture sur une pente, dans la mesure où peu d'enfants occupent l'espace ?

Positionnement Professionnel



Le jeu libre durant les points rencontres permet à l'enfant de découvrir par lui-même et faire ses propres expérimentations. Ainsi le positionnement de l'adulte est dans le laisser faire tout en l'observant et en restant présent.

Chaque professionnel accompagne l'enfant dans son jeu suivant sa demande en restant à hauteur d'enfant (au sol ou sur une chaise). Son rôle est donc d'accompagner l'enfant vers son autonomie. L'objectif est de favoriser pour l'enfant une première expérience de vie en collectivité.

La sécurité affective : afin que l'enfant se sente en sécurité, chaque professionnel porte attention aux signes exprimés par l'enfant (pleurs, fatigue, parole...). L'adulte reste un repère affectif pour l'enfant. Les doudous sont les bienvenues sur les points rencontres. Pour toute sortie de la pièce (toilette, changement de salle...), afin de ne pas mettre l'enfant accueilli en insécurité, il est nécessaire de l'avertir, ainsi qu'un adulte disponible pour prendre le relais si besoin.

La parole autour de l'enfant : Le niveau sonore des adultes vient influencer celui des enfants. C'est à chacun d'être vigilant à ne pas parler trop fort. Il ne faut hésiter à utiliser toutes les salles mis à disposition pour décroiser les groupes et ainsi éviter l'augmentation du niveau sonore.

La parole du professionnel est bienveillante et respectueuse. Ainsi, chacun sera vigilant aux contenus des discours échangés en présence des enfants : discours sur les enfants eux-mêmes, sur les pratiques des parents, sur le travail des collègues. La parole envers l'enfant doit être positive et encourageante.

Les animatrices restent disponibles pour échanger avec les professionnels par téléphone ou entretien si ces derniers ont besoin d'évoquer des situations compliquées.

Respect et discrétion : Le RAM est un lieu neutre où chacun est libre de s'exprimer sans qu'il n'y ait de jugement (enfant, famille, professionnel). Chacun est garant d'une discrétion professionnelle sur ce qui se vit et se dit durant les points rencontres. Les sujets d'échanges restent à visé professionnelle et ne peuvent être d'ordre politique ou religieux.

Activités

Les activités durant les points rencontres sont basées sur la proposition et sont en accès libre pour l'enfant et l'adulte qui l'accompagne. Ces temps ne sont pas dirigés par l'animatrice afin de permettre à chaque professionnel d'être dans l'accompagnement de l'enfant qu'il accueille et pour permettre à l'animatrice de rester disponible.



Un temps chant est généralement proposé durant la matinée.

Des ateliers éveil (musique, conte, psychomotricité...) sont programmés avec des intervenants chaque trimestre (cf programme).

Respect du rythme de l'enfant

L'amplitude horaire des points rencontres (deux heures) permet à chaque professionnel petite enfance de venir et de repartir en fonction du rythme de l'enfant.

- « *Je pars plus tôt car aujourd'hui Albert est fatigué* »

- « *Je viens au point rencontre qu'à partir de 10h30 car Océane fait la sieste le matin* »

Il n'est pas possible de proposer une sieste à un enfant pendant la matinée du RAM.

En cas de maladie contagieuse de l'enfant ou de l'adulte, il est souhaité de ne pas venir sur les points rencontres.

Photos, vidéo, téléphone portable

« Pour le bon déroulement des points rencontres, merci de rallumer votre téléphone portable à la fin de la matinée. »

Des autorisations photos sont à votre disposition sur chaque commune. Ainsi avant toute prise vous devez vérifier cette autorisation. Cette dernière est à faire signer par tous les parents d'enfants venants au RAM.

La prise de photo ou de vidéo reste occasionnelle durant le point rencontre afin que chaque professionnel soit présent auprès de l'enfant. Il est possible de demander à l'animatrice qu'elle prenne des photos car il lui est plus facile d'être en retrait du groupe.

En présence d'un intervenant (musicienne, conteuse, psychomotricienne...), il est souhaitable demander l'autorisation de ce dernier en début de séance.

Le rangement

Le rangement des jeux est un temps qui se fait ensemble et avec les enfants au fur et à mesure et à la fin de chaque matinée. Un espace envahi de jouets ne favorise pas le jeu du jeune enfant. Ainsi, chacun veillera à ranger régulièrement.

La participation de l'enfant est envisageable suivant son âge et fait partie de l'apprentissage de la vie en collectivité.



La participation du professionnel aux points rencontres implique l'acceptation de cette charte d'accueil. Cette charte est affichée sur chaque commune.